

# PRÉPARATION DU SDAGE ET DU PDM 2022-2027



Consultation des assemblées et des  
partenaires institutionnels sur le PDM



mode  
d'emploi

**Ce mode d'emploi  
s'adresse aux  
assemblées et partenaires  
institutionnels de l'eau souhaitant  
émettre un avis sur le  
projet de programme de mesures  
2022-2027  
du bassin Rhône-Méditerranée  
lors de la consultation du  
1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2021.**



Ce mode d'emploi répond aux questions suivantes :

1

**COMMENT CONSULTER LE PROJET DE PDM ?**



2

**OU DOIS-JE RENSEIGNER MES AVIS ET COMMENT ?**

*Pour naviguer dans le document, cliquer sur la main*



3

**QUELS SONT LES CRITÈRES DE RECEVABILITÉ D'UN AVIS ?**



4

**QUELLES SERONT LES SUITES DONNÉES AUX AVIS DÉPOSÉS ?**





# 2

## OÙ DOIS-JE RENSEIGNER MES AVIS ?

**Si** votre avis porte sur le choix des **mesures** du projet de PDM permettant de répondre à l'objectif de **bon état DCE**

**Si** votre avis porte sur l'effet des mesures : **l'échéance** de réduction significative de l'impact d'une **pression** à l'origine du risque de non atteinte du **bon état DCE**

Rendez-vous sur  
l'outil de  
collecte des  
avis sur les  
mesures  
2022-2027



... et voir  
le mode  
d'emploi  
ci-après

**Dans** tous les autres cas, si votre avis porte sur...

- ✓ Les documents officiels du SDAGE et du PDM (chapitres généraux)
- ✓ Les autres mesures du PDM (zones protégées, Directive cadre stratégie marine...)

Rendez-vous sur  
le  
questionnaire  
en ligne  
Limesurvey



... et laissez-  
vous guider  
par le  
questionnaire

# 2

## COMMENT RENSEIGNER MES AVIS DANS L'OUTIL DE COLLECTE DES AVIS SUR LES MESURES DU PDM 2022-2027 ?

**Voici l'écran d'accueil de l'outil :**

**Préparation du SDAGE et du PDM 2022-2027**

Connexion

**Bienvenue sur l'outil de collecte des avis sur les mesures 2022-2027**

Cette application a vocation à recueillir votre avis sur les mesures, répondant à **un objectif de bon état**, proposées pour les masses d'eau. Elle vient en appui à la consultation officielle des assemblées élargie à l'ensemble des parties prenantes.

L'outil est ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2021.

En tant qu'acteur consulté, vous pouvez, pour chaque masse d'eau dont une pression est identifiée à l'origine du risque de non atteinte du bon état :

- ajouter de nouvelles mesures,
- supprimer les mesures proposées,
- réviser l'effet des mesures sur l'impact de la pression d'ici à 2027.

**Pour déposer un avis, identifiez-vous !**

Les données complètes, relatives aux projets de programmes de mesures 2022-2027, sont disponibles sur les sites des systèmes d'information sur l'eau des bassins (SIE) Rhône Méditerranée (<https://rhone-mediterranee.eaufrance.fr/consultations-en-cours>) et de Corse (<https://corse.eaufrance.fr/consultations/2021-PolitiqueDeL'eau>). Un guide utilisateur est à votre disposition.

Pour toutes questions et/ou demandes d'aide, veuillez contacter : [contact.consultation.adagepdm@eaumc.fr](mailto:contact.consultation.adagepdm@eaumc.fr)

**Accéder aux données**

Recherche

Code ou libellé du bassin versant :

Code ou libellé de la masse d'eau :

**Vous devez créer un compte pour consulter et déposer un avis**

**Vous pouvez rechercher une masse d'eau ou un bassin versant avec son code ou son libellé exact (tenir compte des majuscules)**

# 2

## COMMENT RENSEIGNER MES AVIS DANS L'OUTIL DE COLLECTE DES AVIS SUR LES MESURES DU PDM 2022-2027 ?

**Voici le résultat de la recherche pour la masse d'eau FRDR222 :**

### Accéder aux données

#### Recherche

Code ou libellé du bassin versant :

Rechercher

Code ou libellé de la masse d'eau :

FRDR222

Rechercher

Les pressions à l'origine d'un risque de non atteinte du bon état DCE s'affichent → je peux cliquer dessus pour consulter et émettre un avis

### Résultat de la recherche

Afficher 50 éléments

Code masse d'eau	Libellé masse d'eau	Libellé de la pression à l'origine du risque de non atteinte du bon état
Sous-unité "Côtiers Languedoc Roussillon" - Sous-bassin "Têt"		
FRDR222	Le Bourdigou	<a href="#">Altération de la continuité écologique</a>
FRDR222	Le Bourdigou	<a href="#">Altération de la morphologie</a>
FRDR222	Le Bourdigou	<a href="#">Pollutions par les nutriments urbains et industriels</a>
FRDR222	Le Bourdigou	<a href="#">Pollutions par les pesticides</a>
FRDR222	Le Bourdigou	<a href="#">Pollutions par les substances toxiques (hors pesticides)</a>

Résultats 1 à 5 sur 5

Premier < 1 > Dernier

# 2

## COMMENT RENSEIGNER MES AVIS DANS L'OUTIL DE COLLECTE DES AVIS SUR LES MESURES DU PDM 2022-2027 ?

Voici le résultat en cliquant, par exemple, sur la pression « Altération de la continuité écologique » :

FRDR222 - Le Bourdigou Retour recherche

Sous-unité : Côtiers Languedoc Roussillon      Sous-bassin : Têt      Catégorie : Cours d'eau      Statut : Masse d'eau fortement modifiée

PDM proposé pour la pression à l'origine du risque : Altération de la continuité écologique

Mesures proposées

Code mesure	Libellé mesure	Supprimer
	Pression qui sera traitée par une mesure dont la mise en œuvre est intégralement reportée au-delà de 2027	<input type="button" value="✕"/>
MIA0301	Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)	<input type="button" value="✕"/>

Ajouter une nouvelle mesure

Mesure pour la pression :

Effet des mesures sur la pression

L'ensemble des mesures permettent-elles de réduire significativement l'impact de la pression à l'horizon 2027 ?  Oui  Non

Pièce jointe

Déposer une pièce jointe (Taille maximum 2 Mo)

Je peux proposer de supprimer une mesure

Je peux proposer d'ajouter une mesure avec la liste déroulante

Je peux proposer de réviser l'échéance de l'effet des mesures sur l'impact de la pression

Je peux joindre un document court qui argumente l'avis



# 2

## COMMENT RENSEIGNER MES AVIS DANS L'OUTIL DE COLLECTE DES AVIS SUR LES MESURES DU PDM 2022-2027 ?

**Toute demande de suppression / ajout de mesure et toute demande de révision de l'échéance de l'effet des mesures sur l'impact de la pression à horizon 2027 doit être justifiée dans la boîte de dialogue :**

FRDR222 - Le Bourdigou

Sous-unité  
Côtiers Languedoc Roussillon

Sous-bassin  
Têt

Catégorie  
Cours d'eau

Statut  
Masse d'eau fortement modifiée

Justification de votre demande d'ajout de la mesure MIA0302 - Supprimer un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

Justification \* :

Enregistrer

Annuler



Pour savoir comment justifier un avis afin qu'il soit recevable :



# 2

## COMMENT RENSEIGNER MES AVIS DANS L'OUTIL DE COLLECTE DES AVIS SUR LES MESURES DU PDM 2022-2027 ?

### Cas particulier des libellés de mesures qui n'ont pas de code :

- Pression ayant fait l'objet de mesures suffisantes au cycle 2016-2021
- Pression qui fera l'objet de mesures reportées au-delà de 2027
- Pression non traitée car la réduction des autres pressions permet d'atteindre le bon état
- Pression traitée par la mise en œuvre de la Directive nitrates (mesure non territorialisée)



**Vous pouvez proposer de supprimer ce type de mesure si vous souhaitez finalement proposer des mesures pour le cycle 2022-2027**

# 2

## COMMENT RENSEIGNER MES AVIS DANS L'OUTIL DE COLLECTE DES AVIS SUR LES MESURES DU PDM 2022-2027 ?

Pour consulter et modifier mes avis, cliquer sur « Gestion des avis » :

Préparation du SDAGE et du PDM 2022-2027

Connecté en tant que test test - Contributeur

Accueil **Gestion avis**

Avis de la consultation officielle du PDM

Je peux exporter tous mes avis

Synthèse avis

Afficher 50 éléments

Code avis	Code masse d'eau	Libellé masse d'eau	Libellé de la pression à l'origine du risque de non atteinte du bon état	Date de l'avis	Actions
Sous-unité "Ardèche - Gard"					
10	FRDG220	Molasses miocènes du bassin d'Uzès		20	
Sous-unité "Ardèche - Gard" - Sous-bassin "Ardèche"					
3	FRDR411a	L'Ardèche de la confluence de l'Auzon à la confluence avec l'ibie	Altération de la morphologie	27/04/2020	
4	FRDR411a	L'Ardèche de la confluence de l'Auzon à la confluence avec l'ibie			

Je peux modifier un avis

Je peux supprimer un avis

# 2

## COMMENT RENSEIGNER MES AVIS DANS L'OUTIL DE COLLECTE DES AVIS SUR LES MESURES DU PDM 2022-2027 ?

En cas de perte du mot de passe, sur l'écran d'accueil :

Préparation du SDAGE et du PDM 2022-2027

Connexion

**Bienvenue sur l'outil de collecte des avis sur les mesures 2022-2027**

Cette application a vocation à recueillir votre avis sur les mesures, répondant à un **objectif de bon état** proposées pour les masses d'eau des bassins Rhône Méditerranée et de Corse pour la période 2022-2027. Elle vient en appui à la consultation officielle des assemblées élargie à l'ensemble des parties prenantes.

**L'outil est ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2021.**

En tant qu'acteur consulté, vous pouvez, pour chaque masse d'eau dont une pression est identifiée à l'origine du risque de non atteinte du bon état en 2027, proposer de :

- ajouter de nouvelles mesures,
- supprimer les mesures proposées,
- réviser l'effet des mesures sur l'impact de la pression d'ici à 2027.

**Pour déposer un avis, identifiez-vous !**

Les données complètes, relatives aux projets de programmes de mesures 2022-2027, sont disponibles sur les sites des systèmes d'information sur l'eau des bassins (SIE) Rhône Méditerranée (<https://rhone-mediterranee.eafrance.fr/consultations-en-cours>) et de Corse (<https://corse.eafrance.fr/consultations/2021-PolitiqueEau>). Un guide utilisateur est à votre disposition.

Pour toutes questions et/ou demandes d'aide, veuillez contacter : [contact.consultation.sdegepdm@eaumc.fr](mailto:contact.consultation.sdegepdm@eaumc.fr)

**Accéder aux données**

Recherche

Code ou libellé du bassin versant :  **Rechercher**

Code ou libellé de la masse d'eau :  **Rechercher**

Cliquer sur « Connexion » puis dans la fenêtre qui s'ouvre, cliquer sur « Réinitialiser le mot de passe »

Préparation du SDAGE et du PDM 2022-2027

**Connexion**

Login :

Mot de passe :

**Se connecter**

[Créer un compte](#)

[Réinitialiser le mot de passe](#)

Vous pouvez contacter les services en charge de la consultation si vous ne trouvez pas de réponse à vos questions dans la FAQ en ligne sur le site de bassin

# 3

## QUELS SONT LES CRITÈRES DE RECEVABILITÉ D'UN AVIS ?



Les avis non recevables sont ceux qui portent sur :

- une proposition de révision du **référentiel des masses d'eau** car la prochaine révision n'est pas envisagée avant le prochain cycle (2027...)
- une proposition de révision du **statut d'une masse d'eau** (naturelle, artificielle ou fortement modifiée) car les critères de classement sont strictement encadrés par la directive cadre sur l'eau (DCE)
- une demande d'ajout ou de suppression de **pression** car les pressions ont fait l'objet d'une consultation lors de l'élaboration de l'état des lieux, adopté fin 2019 par le comité de bassin, et d'un ajustement à la marge lors de l'élaboration du projet de PDM
- une demande **insuffisamment argumentée** ne sera pas retenue
- enfin, les **justificatifs envoyés en dehors de l'outil** de collecte des avis ne seront pas pris en compte.

# 3

## QUELS SONT LES CRITÈRES DE RECEVABILITÉ D'UN AVIS ?



Les avis bien argumentés et saisis dans l'outil seront recevables :

Les justifications doivent comporter :

- ➔ des détails techniques (nombre d'ouvrages, surfaces, mètres linéaires..) permettant aux services de disposer d'un maximum d'éléments pour évaluer l'effet escompté des mesures sur la réduction de l'impact des pressions
- ➔ des détails sur la mise en œuvre concrète des projets (actions engageables d'ici 2027 et financièrement acceptables) permettant aux services de juger de la réelle mise en œuvre d'ici 2027

# 3

## QUELS SONT LES CRITÈRES DE RECEVABILITÉ D'UN AVIS ?



Quelques exemples d'avis recevables argumentés :

- **Ajouter la mesure MIA0202** (Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau) pour la FRDRXXX : dans le cadre de son contrat de rivière, le syndicat XXX prévoit d'intervenir sur l'intégralité des ouvrages causant une rupture de continuité (une 10<sup>e</sup> d'ouvrages). Ces interventions seront de nature et d'ampleur variées et plusieurs d'entre elles nécessiteront la mise en œuvre d'opérations de restauration de la rivière suite par ex. à l'arasement d'un seuil.
- **Ajouter la mesure MIA0602** (Réaliser une opération de restauration d'une zone humide) pour les masses d'eau FRDRXXX... : projet de reconversion de 60 ha de maïsiculture en prairie humide permanente porté par la collectivité XXX et le CEN XXX permettant l'améliorer la morphologie et de réduire la pollution par les pesticides de ces ME.
- **Ajouter la mesure AGR0802** (Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles) sur les masses d'eau FRDRXXX... correspondant au projet d'accompagnement par la chambre d'agriculture XXX de projets d'aires de remplissage/lavage individuels et collectifs en partenariat avec les collectivités XXX...

# 3

## QUELS SONT LES CRITÈRES DE RECEVABILITÉ D'UN AVIS ?



Quelques exemples d'avis recevables argumentés :

- **Ajouter la mesure RES0202** (Economies d'eau auprès des particuliers ou des collectivités) sur la FRDRXXX : cette masse d'eau a été étudiée dans l'EVP et va être reprise dans le PGRE. Le schéma directeur AEP de la commune de XXX en cours de réalisation a mis en évidence un rendement de réseau d'environ 30 %.
- **Ajouter la mesure ASS0302** (Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées) sur la FRDRXXX : la pollution organique est très forte en raison du dysfonctionnement des systèmes d'assainissement des communes XXX... et l'impact est confirmé par les résultats des études préalables au contrat de rivière.
- **Supprimer la mesure RES0203** (Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat) sur la FRDRXXX car la mesure RES0202 (Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités) sera suffisante pour réduire significativement l'impact des prélèvements comme indiqué dans le PGRE du territoire.



# 4

## QUELLES SERONT LES SUITES DONNÉES AUX AVIS DÉPOSÉS ?

Chaque avis sera traité individuellement.

Un **tableau des avis** avec la **suite donnée** par **couple masse d'eau / pression** sera déposé **en ligne** sur le site d'information sur l'eau (SIE) du bassin Rhône-Méditerranée en même temps que la mise en ligne du SDAGE et du PDM qui seront adoptés fin mars **2022**

<https://rhone-mediterranee.eaufrance.fr>